

CONDITIONS GÉNÉRALES

Lorsqu'un client vous présente son guide, vous devez vous devez lui présenter votre carte restaurateur partenaire afin qu'elle puisse être scannée au moyen d'un smartphone. Le «Tables Ouvertes» est nominatif, mais toutefois transmissible. Une carte non activé est refusée.

- Par votre signature, vous acceptez la sélection du guide «Tables Ouvertes», vous attestez avoir pris connaissance des présentes règles d'utilisation et vous vous engagez à les respecter en accueillant les utilisateur sous condition de l'offre énoncée et avec le même accueil que la clientèle habituelle. Vous autorisez **Teramedia Sàrl** à utiliser les photos, logos et textes de présentation utiles à la mise en valeur de votre établissement dans le guide comme sur le site internet www.tables-ouvertes.ch.
- L'inscription inclu l'abonnement au magazine partenaire de «Tables Ouvertes».

VALIDITÉ

L'inscription «Tables Ouvertes» est conclue en reconduction tacite pour une durée minimum d'un an. En aucun cas un désistement peut être accepté en courant d'année. les cas échéant se rapporte au point résiliation ci-dessous. En cas de changement de tenancier, ou de passation de l'activité, la responsabilité du suivi de cette inscription est transmise au repreneur.

INTERNET

Par votre signature vous intégrez les pages du site «Tables Ouvertes», et profitez aussi d'une page internet personnalisée qui sera entièrement dédiée à votre établissement.

RÉSILIATION

- La reconduction se fait tacitement d'année en année. La résiliation doit se faire par courrier recommandé mais au plus tôt une année après la signature de l'inscription. le désistement devra être signifié avec un préavis de 5 mois.
- En cas d'annulation ou désistement après intervention du graphiste dans la mise page de votre enseigne, les honoraires de ce dernier pourront être facturés. En cas de résiliation de l'une ou l'autre des parties, notamment en cas du non respect de l'offre «Tables Ouvertes», en cours d'année et d'édition, les frais inhérents à la recherche de l'établissement de remplacement ainsi que la gestion des éventuels litiges y relatifs avec les utilisateurs sont refacturés à l'établissement signataire de la présente inscription.

RÉSERVATION

Le client doit réserver sa table 2 heures avant le service, annoncer au préalable le guide «Tables Ouvertes» et le présenter à son arrivée au personnel d'accueil.

COMMENT ÇA MARCHE

LES RÉDUCTIONS S'APPLIQUENT DEUX FOIS

- Au moment de l'addition, l'utilisateur scannera votre carte partenaire restaurant. Il vous présentera l'écran vert de validation de son code afin de vous assurer de la validité de sa carte Tables Ouvertes.
- Les réductions s'appliquent comme suit:

VISITE MIN. 2 PERS.

Un repas offert
dès 2 personnes.
(le moins cher des 2)

VISITE MIN. 4 PERS

Un repas offert
dès 4 personnes.
(le moins cher des 4)

Aucun ordre ou chronologie n'est imposé dans les deux visites ci-dessus.

La visite à 4 personnes peut tout à fait avoir lieu avant la visite à deux.

- Le nombre minimum de convives est indéfectible. Si les convives se présentent à trois personnes, la visite à deux sera tamponnée et non l'autre.
- Les deux visites sont possibles, mais en aucun cas obligatoires.

- Les repas s'entendent complets, à savoir une entrée, un plat principal, un dessert, etc. Le repas dit «complet» n'est en aucun cas obligatoire. L'hôte peut à sa guise, limité sa commande à un seul plat.
- La réduction est valable sur tous les plats, hors boissons, hors menus enfant, et autres éventuelles restrictions qui seraient indiquées dans votre guide sur la page du restaurateur.

Exemple :	Monsieur		Madame	
	Une entrée	12.-	Une entrée	8.-
	Un plat	30.-	Un plat	32.-
	<u>Un dessert</u>	<u>16.-</u>	<u>Un dessert</u>	<u>12.-</u>
	TOTAL	58.-	TOTAL	52.-

› Dans cet exemple, c'est le repas de Madame qui sera offert.

POUR FAIRE SIMPLE

VISITE 2 PERSONNES

Total convive 1 et total convive 2 => moins cher des deux offerts

VISITE 4 PERSONNES ET PLUS

Total de chaque convives => moins cher de tous offerts

CONTREPARTIE

Pour que les réductions soient applicables, la commande doit inclure au moins dix francs de boisson par personne (ou 20.- pour deux, de facto 40.- pour 4 personnes), alcoolisée ou non, café ou thé inclus.

NON CUMULABLE

Les avantages du guide ne sont pas cumulables avec d'autres offres ou tickets restaurants. les bon cadeau payer à 100% ne sont pas considéré comme offre.

Les cartes de crédit peuvent être refusées. Uniquement paiement comptant ou carte de débit direct (EC, Maestro, Postcard). Un seul guide peut être présenté par table.

EXCEPTIONS

- Le guide est valable tous les jours (sauf exceptions indiquées sur la page de présentation de l'établissement et sur le site Internet www.tables-ouvertes.ch) à midi et le soir. Il n'est pas valable les jours fériés officiels, ainsi que les jours de fête des mères et St-Valentin.

FOR JURIDIQUE

Le for juridique se situe à l'adresse de l'éditeur.